

COMPTE - RENDU

ATELIER 2 – GESTION TERRITORIALE

Les espaces ouverts quelles démarches de mise en œuvre de leur gestion durable du diagnostic à la réalisation ? Quelle place pour cette gestion territoriale durable dans le projet de la collectivité territoriale, dans leurs documents d'urbanisme ? Comment la gestion territoriale interfère-t-elle avec efficacités écologiques, économiques et sociales ? Espaces ouverts et services, quelle coexistence ? Quelles association et éducation des habitants et des touristes sont nécessaires pour une gouvernance efficace dans la gestion durable des territoires ? Quels acteurs, métiers et savoir faire sont à mobiliser pour une gestion territoriale durable?

Animateur

Samuel CLOCHARD, CHEP

Témoignages

Frédéric POUZERGUES, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse,
L'exemple du parc de Chevreuse, quel exemple pour la formation ?

Francis MORIN, EPN de Rambouillet - Bergerie Nationale,
Gestion communale des territoires, quels métiers sollicités ?

Sébastien GALLAIS, CFPPA de Bougainville
Module d'initiative locale dans un BTS Gestion et protection de la Nature : Gestion écologique des territoires

Samuel CLOCHARD, CHEP
Eco citoyenneté et gestion du territoire

Rapporteur

Philippe LABROCHE, CHEP

Rédacteurs

Nathalie ARROJO, de Rambouillet – Bergerie Nationale
Samuel CLOCHARD, CHEP

Atelier « Gestion territoriale »

FICHE TEMOIGNAGE

Organisme / établissement / entreprise / commune

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Témoin

Nom Pouzergues
Prénom Frédéric
Fonction chargé de mission éducation

Description de la situation professionnelle*

Comme tous les Parcs naturels régionaux celui de la Haute Vallée de Chevreuse se définit comme un territoire rural doté d'un patrimoine naturel riche et qui se dote d'un projet de développement durable afin de concilier présence humaine et préservation de la nature et de l'environnement.

Il s'agit d'une approche globale de territoire qui tient compte à part entière de la place de l'homme dans les écosystèmes et qui intègre et croise de ce fait de multiples dimensions comme la gestion des espaces naturels, l'agriculture, l'urbanisme, l'architecture, l'aménagement rural, le tourisme, la culture, l'éducation ou bien encore le développement économique.

Le projet de Parc naît du terrain puisqu'il émane des communes pour être porté financièrement par la ou les région(s) et le ou les département(s) concernés avec l'agrément de l'état. C'est également un projet participatif qui associe à la réflexion et à l'action les acteurs du territoire et la population.

Impliquer la population et les acteurs locaux sur des problématiques actuelles comme la gestion ou la qualité de l'eau, la préservation de la biodiversité ou bien la structure du paysage par exemple, nécessite un effort particulier en terme de sensibilisation, d'éducation et de formation.

Cet enjeu, qui représente d'ailleurs un des 6 enjeux forts du territoire, peut et doit susciter la mise en place de partenariats.

Contacts

Adresse : Château de la madeleine, chemin Jean Racine
78472 CHEVREUSE cedex
Tel. : 01 30 52 09 09
Fax. : 01 30 52 12 43
E-Mail : pedagogie@pnr-chevreuse.org

Atelier « Gestion territoriale »

FICHE TEMOIGNAGE

Organisme / établissement / entreprise / commune

Mairie de Stains

Témoign

Nom : MORIN

Prénom : Francis

Fonction : Maire adjoint délégué à l'éducation, ville de Stains

Description de l'expérience et déroulement chronologique

Elu depuis 6 ans, représentant de la ville auprès de syndicats intercommunaux, responsable d'associations, et fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture en détachement de l'Education Nationale chargé de l'appui aux collectivités et à l'enseignement agricole sur l'animation du développement territorial

Objectifs en termes de compétences favorables au développement durable

Les collectivités territoriales sont à la fois employeurs et pilotes de l'animation à leur territoire. Quelles modifications sont introduites par la prise en compte du développement durable dans leurs missions et les postes de travail en découlant ? Quelles perceptions des besoins des acteurs économiques et associatifs du point de vue des emplois, des qualifications et des compétences ont-elles ?

Contacts

Adresse : EPN de Rambouillet – Bergerie Nationale

Parc du Château

78120 Rambouillet

Tel. 01 61 08 68 84

E-Mail : francis.morin@educagri.fr

Atelier « Gestion territoriale »

FICHE TEMOIGNAGE

Etablissement

CFPPA Bougainville

Témoign

Nom Gallais

Prénom Sébastien

Fonction Responsable Filière Agro Environnement

Description de l'expérience et déroulement chronologique*

Description de la situation professionnelle*

Vers le développement durable d'un écosystème naturel péri-urbain : Cas de la Boucle de la Marne au niveau de Saint Maure les fossés

- Identifier les problématiques qui animent cet environnement périurbain
- Comprendre et évaluer l'impact de la ville et des activités humaines sur le milieu
- BTS GPN MIL Problématiques et enjeux de l'environnement périurbain pour développement durable – déroulement du 27 au 31 mars PROMOTION 2005-2006

Objectifs en termes de compétences favorables au développement durable

- Préserver un écosystème naturel au sein de la ville en lui redonnant son rôle environnementale, écologique et en le faisant connaître
- Evaluer les outils mis en place et en proposer

Facteurs de réussite

- Fort potentiel écologique
- Naissance d'un syndicat mixte
- Mise en application de certaines préconisations de l'étude

Difficultés rencontrées

Rencontre des Acteurs

Contacts

Adresse CFPPA de Bougainville
77255 BRIE COMTE ROBERT CEDEX

Tel. 01.60.62.33.33

Port. 06.13.67.86.88

Atelier « Gestion territoriale »

FICHE TEMOIGNAGE

Etablissement - CHEP – Centre Horticole d’Enseignement et de Promotion. Tremblay sur Mauldre

Témoign

Nom CLOCHARD

Prénom Samuel

Fonction Enseignant techniques d’aménagement, biologie - écologie

Description de l’expérience et déroulement chronologique*

Description de la situation professionnelle*

Réalisation d’un chantier nature avec une classe de 3^{ème} des collèges de l’Enseignement Agricole dans le Marais de Maincourt sur l’Yvette (78) zone humide gérée par le Parc Naturel Régional de Chevreuse.

-Mise en œuvre de la pédagogie de projet pour l’éducation à l’environnement.

-Application de la technique du « tire sève » : Gestion douce pour l’entretien du marais pour limiter la fermeture naturelle des marais.

Mise en situation avec un chargé de mission du PNR dans une période de un mois (mars 2006, 5 mardis consécutifs).

Objectifs en termes de compétences favorables au développement durable

Maintien d’une zone humide et de sa diversité paysagère (roselière). Education à l’environnement. Connaissance du territoire local et de ses richesses écologiques.

Facteurs de réussite

Réalisation d’une vidéo sur le Chantier Nature par les élèves, avec un professionnel de l’audiovisuel (Présentation du site, de la technique et de son intérêt pour l’environnement). Forte adhésion des élèves et des enseignants au projet.

Difficultés rencontrées

Communications

Contacts : Samuel Clochard

Adresse BP 50 / 43 rue du Général De Gaulle
78490 TREMBLAY SUR MAULDRE

Tel. 01.34.87.99.14

E-Mail chep78.clochard@wanadoo.fr

DEMARCHES DANS LE TERRITOIRE LOCAL

Depuis 1995 le CFPPA de La Côte St André s'est engagé dans des actions partenariales de développement local notamment à partir des modules de formation du BTSA Gestion des Espaces Naturels :

Gestion patrimoniale, étude des logiques d'acteurs (module D32) et préconisation de gestion (modules D43)

Les partenaires locaux :

Le Syndicat mixte de Pays de Bièvre Valloire, le Conseil Général de l'Isère, l'Association Bièvre Liens Environnement associent le CFPPA à leur secteur et à leur démarche :

Tout passe par des élus qui ont compris que des études conduites par des apprenants peuvent faire bouger les choses durablement.

Exemple : la commune de Balbins où un élu pense que les étudiants font mieux passer le message du développement durable.

Un autre partenaire, le Syndicat Hydraulique dans le cadre de la mise en place d'un SAGE :

Le Syndicat n'a pas les moyens de tout étudier pour l'instant. Il associe les étudiants pour initier des études d'aménagement qui paraissent secondaires dans le SAGE.

Les Problématiques :

- ***Espaces naturels et zones humides :***

Marais de St Hilaire de la Côte et de St Etienne de St Geoirs, Sources de Beaufort

- ***Risques naturels :***

Ruissellement sur coteaux : Balbins et St Siméon de Breissieux

Inondations : Le regrimay

- ***Place de l'environnement dans l'aménagement urbain :***

PLU de Roybon

PLU de Balbins et place dans le SCOT de l'agglomération grenobloise

- ***Agriculture :***

Lutte contre la fermeture des milieux (Roybon)

Ressources naturelles et agriculture :

Réseaux de mares et implication dans les systèmes d'élevage : St Julien de l'Herms et St Clair sur galaure

Prise en compte des busards cendrés dans les systèmes agricoles

- ***Ecologie du paysage :***

Les points de collision et les corridors biologiques

L'exemple de l'aéroport de Grenoble : zones d'intérêt ornithologique à fortes contraintes économiques et sociales

Nature du travail rendu :

Le travail est semi-encadré et l'étude est conduite par des groupes d'apprenants en relation directe avec les partenaires qui sont associés à l'évaluation des modules. En fonction du travail fourni, certains groupes mettent en place des restitutions publiques dans les communes concernées, au-delà de leur module de formation.

Christophe.reboud@educagri.fr

Bernard.duclaux@educagri.fr

DEROULEMENT

ATELIER 2 – GESTION TERRITORIALE

Objectifs de l'atelier :

Samuel Clochard, Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion

L'objet de cet atelier est de réfléchir à une adéquation entre des actions de formation et les besoins de la collectivité en termes de gestion durable dans les espaces ouverts ayant une richesse écologique importante.

(Gestion des espaces ouverts non urbanisés, cours d'eau, mare, etc.)

Dans les collectivités, ces besoins en gestion durable se retrouvent dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT, schémas régionaux, etc.). Les collectivités ont donc besoin **d'informer et de former les citoyens** à l'importance écologique de ces espaces qui se trouvent à proximité de zones urbaines (de les **valoriser**).

Comment l'enseignement agricole peut-il contribuer à former des acteurs de la gestion durable de l'éducation à la citoyenneté à la gestion territoriale (réalisation de diagnostics territoriaux).

Les 4 témoignages permettront d'apporter des éléments de réponse et serviront de support à la discussion.

1-Présentation de M. Francis MORIN,

Maire adjoint de Stains et chef du département Ecole des Territoires à la Bergerie Nationale

« Gestion communale des territoires, quels métiers sollicités ? »

Cette question soulève la question du rapport au territoire et de la gestion des espaces dans le milieu urbain – rural. Comment une communauté se positionne par rapport à cela ?

Alors que le terme de gestion renvoie à quelque chose d'assez fermée, la notion de territoire est très relative. Il faut une articulation à différents niveaux : commune, agglomération, département. La difficulté est que la vie réelle transgresse les périmètres, les limites administratives.

Le territoire est relatif, mouvant, pluriel, variable mais les élus eux, sont dans un périmètre déterminé pas toujours en phase avec le territoire réel. De ce fait il y a le territoire vécu et le territoire formalisé.

Dans ce cadre, quelles peuvent être les relations entre territoire et formation ?

Pour le territoire, aujourd'hui, avoir des appareils de formation est très important, cela se traduit par un discours récurrent d'avoir un pôle de formation d'excellence... Il s'agit de renforcer l'attractivité, la performance, la compétitivité du territoire. Il est demandé à la formation de s'occuper du territoire alors qu'avant elle devait se centrer sur l'élève.

Une collectivité a 3 rôles par rapport au développement durable :

- **un rôle social** lié aux compétences d'emploi des collectivités

- **un rôle par rapport à l'environnement** : les collectivités deviennent référentes en matière de cadre de vie. Il y a de grands débats sur l'aménagement des espaces, leur usage, l'étalement urbain, les espaces ouverts ... Où va-t-on densifier ?
- **un rôle économique**, les communes ont de plus en plus un poids dans le développement économique alors qu'on déconnecte souvent les questions d'aménagement du développement économique (exemple : routes permettant de passer des engins industriels).

D'autre part une collectivité est à la fois employeur, acheteur, administrateur, animateur,

...

En tant qu'employeur et du point de vue du développement durable une collectivité a besoin de métiers comme l'aménageur, d'une dimension transversale, dimension du développement durable. Plus les communes sont petites, plus il est difficile de recruter des cadres. Il y a l'espoir que les communes rurales seront des vecteurs d'emploi pour les élèves de l'enseignement agricole.

En tant qu'acheteur (considérable), dans la mise en place de circuits avec des acteurs de proximité, les collectivités peuvent favoriser le développement durable par rapport à certaines exigences. Le problème est que souvent elles ne savent pas comment faire. Par exemple, pour les cantines bio, une technicité est indispensable, compte tenu du code des marchés.

En tant qu'animateur, les collectivités jouent un rôle de facilitateur pour mettre en liaison des structures qui vont coopérer entre elles pour la mise en place d'un projet de territoire.

En tant qu'administrateur, une collectivité doit faire des choix de gestion. Par exemple, dans les plans d'urbanisme, elle doit intégrer des demandes contradictoires, donner des priorités, sacrifier un choix par rapport à un autre. Or, l'administrateur final, s'il oublie qu'il est animateur, risque d'être dans une logique de cloisonnement.

Que peut attendre un territoire d'un établissement d'enseignement ?

- qu'il soit à l'écoute pour la construction de réponses si ce territoire le demande. Le problème est que cet établissement a des modèles qui ne correspondent pas toujours au territoire. La rencontre se fait difficilement.

- on attend plus que former les élèves. Un établissement doit être un endroit favorable à la formation des élèves, à la mise en place de parcours de formation permanente. Il doit être partie prenante dans la sécurisation des parcours professionnels. Tout cela doit constituer un potentiel formatif local correspondant à ce que les territoires souhaitent.

- qu'il soit un lieu de ressources de documentation ou de conseils pour des petits et grands projets (pour faire relocaliser des productions par exemple). On note une avancée des établissements agricoles dans l'inscription au développement durable: ils ont une dimension d'animation du territoire, de ressource pour les collectivités, mais il y a peu de regard sur l'intégration de la formation dans le territoire (ils sont novices dans le partenariat formation- collectivités).

Il y a besoin d'une reconnaissance des enseignants dans leur statut (formation en amont). La formation et les prestations que peut offrir l'enseignement agricole en Ile de France sont tout à fait importantes (cf. présentation de M. Vampouille).

Remarque de M. Clochard, CHEP

Peu de formations travaillent en termes de gestion territoriale, la formation est surtout centrée sur les espaces verts. Les établissements sont un peu novices dans les partenariats avec les collectivités. L'inventaire du PREA Action 11 et 12 fait sur l'Ile de France montre qu'il n'y a pas énormément de partenariats avec les territoires locaux, mais les attentes augmentent.

2- Frédéric BOUZERGUES

Chargé de mission éducation au Parc Naturel Régional de Chevreuse

« L'exemple du Parc de Chevreuse, quel exemple pour la formation ? »

Le Parc Naturel Régional de Chevreuse est un petit parc en milieu périurbain. Un enjeu important dans ce Parc est le maintien des espaces ouverts. Pour cela il faut mettre en avant les approches pluridisciplinaires, des partenariats avec la formation sont envisageables.

Le PNR de Chevreuse s'inscrit dans une logique globale. Il y a 45 PNR en France, dont 4 en Ile de France. Un PNR est un territoire rural fragile qui s'organise autour d'un projet de développement durable.

La vocation d'un PNR est de protéger, valoriser le patrimoine naturel et culturel humain par une politique innovante.

Ses missions consistent en la protection de la nature et des patrimoines humains, l'aménagement du territoire, l'éducation à l'environnement, le développement économique et social, l'expérimentation et l'innovation

Le PNR est un syndicat mixte avec un projet participatif qui se doit intégrer les acteurs locaux. Par exemple, la Commission agriculture et milieux naturels comprend des agriculteurs et pourquoi pas des enseignants de lycées agricoles....

La région et le département sont les principaux financeurs.

Le PNR s'appuie sur une équipe technique : architectes, urbanistes, chargés de mission milieux naturels

Le PNR de Chevreuse est le plus petit PNR de France avec 25000 ha et 21 communes. Ce territoire a une problématique périurbaine proche de St Quentin en Yvelines : territoire fragilisé par une urbanisation galopante. Il est relativement peuplé.

80% du territoire du Parc est constitué d'espaces agricoles (40%) et de forêt (40%).

Il possède un patrimoine remarquable : culturel, naturel (condition nécessaire pour devenir PNR)

Tous les projets de Parc sont rédigés sous forme de Charte, ce qui implique un travail participatif avec les acteurs locaux. Cette Charte, valable 12 ans précise les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre.

Dans le PNR de Chevreuse, la charte pointe 6 enjeux :

- maîtriser l'urbanisation par rapport à une forte pression
- préserver les milieux naturels
- maintenir des paysages ouverts
- restaurer les rivières et les zones humides
- conserver un territoire vivant (ce territoire est habité) : pas de ville dortoir
- informer et sensibiliser le public.

Exemple : Enjeu de maintien des paysages ouverts (= paysage qui n'est pas boisé ici)

Problématique : boisement des fonds de vallée du fait de la déprise agricole. Il s'agit d'éviter ce boisement :

- maintenir la biodiversité. Ce sont les zones humides qui ont 85% des espèces de fort intérêt patrimonial
- maintenir un territoire vivant par le maintien de l'activité agricole
- continuer à diversifier le paysage.

Comment ?

Développer l'élevage en fond de vallée, ce qui passe par différentes actions :

- Favoriser, permettre le maintien des éleveurs sur le terroir : promotion, événements, communication (il y a un service communication).
- Mettre en oeuvre des marques « PARC » par rapport à un cahier des charges environnemental et en plus des aides financières pour l'équipement agricole pour les agriculteurs en fonds de vallée (comme par exemple des clôtures).

Le maintien du paysage peut se faire par des interventions directes.

L'introduction de races rustiques correspond à une réponse particulière pour des espaces particuliers : les prairies humides : il s'agit de trouver un mode de gestion écologique. Ces interventions directes nécessitent une démarche préalable, une connaissance des espèces et des milieux, des démarches de diagnostic. Puis il faut assurer les chantiers d'ouverture de l'espace. Les « chantiers pédagogiques » permettent d'expliquer à la population les enjeux pour la gestion du territoire et de l'associer.

Exemple d'action : ouverture d'un marais

Les PDRH (plan de développement rural hexagonal) par exemple, permettent au parc de s'associer aux dispositifs territoriaux. Il est nécessaire de faire un diagnostic et proposer des mesures qui s'appliquent aux agriculteurs. Dans le cadre de ces mesures il y a différentes échelles : pour cela il faut réaliser des inventaires et proposer des indicateurs d'évaluation. Il faut donc aussi réfléchir aux indicateurs d'évaluation.

Exemple de formation à mettre en place : espace vert mais aussi gestion territoriale. Il faut définir des métiers dans l'ingénierie de projet : animateurs avec des compétences transversales, plus généralistes.

Un partenariat est un échange de bons procédés (avec les acteurs locaux et les collectivités).

Le Parc est aussi un centre de ressources : il doit mettre en contact pour des partenariats, proposer une documentation, il est un terrain d'étude identifié comme tel.

3- Sébastien GALLAIS

Responsables du BTS Gestion Protection de la Nature, CFPPA Brie Comte Robert

« Module d'Initiative Local dans un BTS Gestion et Protection de la Nature : Gestion écologique des territoires. »

L'expérience menée dans le cadre du Module Initiatives Locales (MIL) est présentée.

Ce module est obligatoire pour la formation agricole. Il s'agit de s'intéresser à une problématique locale. Ce MIL s'intitule : « Vers le développement durable d'un écosystème naturel : la boucle de la Marne (St Maur les Fossés) ».

La problématique est : comment conserver l'écosystème de la Marne au niveau de St Maur des Fossés en lui redonnant son rôle environnemental, écologique et en le faisant connaître ?

La méthodologie utilisée est la suivante :

- prise de connaissance du milieu d'étude et visite de la ville et des ses infrastructures (imprégnation du paysage, approche sensorielle, évaluations rapides de la valeur du site, utilisateurs du site)
- recherche bibliographique au regard du milieu identifié : environnement, contexte administratif, histoire, acteurs et utilisateurs, politiques de développement durable de la ville....
- Détermination des objectifs des investigations (orientation de l'étude de terrain, rencontres avec les acteurs, rencontres avec les experts)
- Restitution (analyse, orientations pour la gestion, production d'un document de synthèse)

La ville de St Maur les Fossés compte 75500 habitants, avec une prédominance du logement pavillonnaire. La ville compte une usine de traitement d'eau potable pour les habitants. Cette commune est totalement délimitée par la boucle de la Marne. Les gestionnaires ont une grande responsabilité : la ville compte plus de 12 km de berges, 5 îles au milieu de la Marne totalisant 25 000 m². Cette boucle n'est plus navigable depuis 1965. L'usage principal est les loisirs.

L'état des lieux du milieu naturel montre que les aménagements anciens ont répondu aux problèmes d'érosion (il s'agit d'aménagements lourds avec des enrochements, en contradiction avec un environnement très naturel). Des sentiers de promenade ont été aménagés. Ces sentiers représentent l'environnement pour les habitants. De nombreux enrochements et sentiers sont entretenus selon un traitement « espaces verts ».

Il y a un amalgame entre la notion d'espace vert et d'environnement.

Les îles ont conservé un caractère sauvage. Elles sont des vestiges de l'activité sédimentaire de la Marne. Ces milieux sont instables (alternance d'inondations et d'exondations, avec une dynamique d'érosion active, augmentée par des facteurs anthropiques. Ces îles sont vouées à disparaître sur le long terme. Elles comptent 300 variétés de plantes et 60 espèces d'oiseaux y vivent (dont 12 protégés en Ile de France depuis 1991).

La ressource eau : l'eau est bien oxygénée avec peu de matières en suspension mais un excès de nitrates. Le peuplement piscicole est dominé par des espèces tolérantes. Le ruissellement des eaux pluviales induit des problèmes de qualité microbiologique.

Les sources de pollution de l'eau viennent des rejets domestiques, industriels, du lessivage et du ruissellement, des pollutions solides et des pollutions biologiques. Des rejets sont déversés directement dans la rivière sans traitement. Certaines industries ne sont pas reliées au réseau. L'environnement n'est pas pris en compte par tout le monde.

La logique des différents acteurs dans la gestion et l'usage de l'eau est source de conflits.

Les actions de la ville en termes de gestion durable comprennent :

- Un projet de certification ISO 14001
- L'objectif d'atteindre une qualité de l'eau de baignade pour 2015 : cet objectif ambitieux est porté par l'association « Marne Vive »
- Un programme de réhabilitation des berges
- La protection réglementaire des îles en cours (ZNIEFF, Natura 2000)

Un sondage a aussi été réalisé auprès des habitants : la conclusion est que la représentation de l'environnement est spéciale, le traitement en espace vert convient aux habitants.

Les propositions de gestion et les réalisations faites par les élèves :

En ce qui concerne la gestion des berges, il est proposé d'éviter les méthodes dures pour assurer le maintien des berges et d'utiliser le pouvoir des végétaux. Une étude devrait se faire pour identifier la technique la plus appropriée.

En ce qui concerne la problématique des ragondins, il est évident que la gestion des berges en dépend, la sécurité sanitaire aussi. Une gestion radicale et discrète est nécessaire, mais il est important d'informer et de sensibiliser les habitants.

Les déjections canines constituent une pollution visuelle et biologique. La politique de responsabilisation doit être poursuivie bien que des bornes existent déjà.

Les élèves (option animateur) ont réalisé un dépliant triptyque à l'attention des habitants abordant la question du ragondin (espèce, reproduction, habitat, répartition, dégâts qu'il cause, maladies dont il est vecteur).

Ils ont fait aussi un prospectus de re-sensibilisation à l'attention des propriétaires de chiens.

4- Samuel CLOCHARD,

Formateur au Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion

Eco citoyenneté et gestion du territoire

Une action menée auprès des élèves de 3^{ème} du CHEP est décrite.

L'enseignement agricole permet de faire de l'éducation à l'environnement en BEPA / Bac Pro. Il y a une certaine liberté pour travailler sur les aspects de gestion territoriale.

L'objectif du projet est de sensibiliser les jeunes à une zone humide du PNR de Chevreuse et d'une façon générale à leur environnement (« leur éduquer leur territoire »). Les jeunes citoyens sont peu conscients de la qualité de l'environnement dans leur territoire, ils connaissent peu l'aspect naturel du territoire en Ile de France.

L'enseignement agricole forme des animateurs à l'environnement : il existe un grand besoin d'éducation à l'environnement en Ile de France, d'autant plus important que l'urbanisation est forte. L'action consiste à laisser un marais ouvert et à supprimer une partie boisée à l'aide d'une technique douce : le tire sève. Le principe de la technique du tire sève est d'épuiser la souche sans utiliser de produits chimiques. La 1^{ère} année, l'arbre est coupé à 1 mètre puis chaque année on épuise la souche.

Le chantier nature a été réalisé sur le marais de Maincourt. Une vidéo sur l'intérêt écologique du marais et sur le chantier a été réalisée avec des élèves de 3^{ème}. Cela se passe sur un mois, à raison de 1 jour par semaine.

Les objectifs sont de sensibiliser les élèves aux zones humides tout en leur faisant faire quelque chose d'utile, d'impliquer les jeunes à leur territoire et de les éduquer dans la relation ville campagne.

Le marais a un intérêt écologique en termes d'épuration des eaux, de diversité des milieux. Ce travail permet de faire des allers-retours entre le terrain et la classe. Il offre aussi un grand intérêt pour l'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté. En termes de besoins, l'éducation à l'environnement est très importante pour les classes de collège de l'enseignement agricole d'Ile de France.

Le cadre est pluridisciplinaire et mobilise la pédagogie de projet. Différents modules (biologie, découverte des milieux, aménagement de l'espace...) sont mis en convergence. 23 élèves et 3 professeurs sont impliqués ainsi qu'un intervenant en vidéo. Ce travail pluridisciplinaire demande un investissement important de l'équipe pédagogique. Le support vidéo est choisi car il constitue une bonne accroche. Tous les élèves sont partis avec un DVD et se rapprochent le chantier, leur territoire.

Ce travail s'inscrit dans la continuité les élèves, l'année suivante participe au suivi avec le Parc Naturel Régional.

DISCUSSION - DEBAT :

Pascal Picault, ADAFA

Par rapport aux attentes des collectivités : il n'y a pas une dimension d'échange gagnant – gagnant. Par exemple, une région qui va embaucher des apprentis.

Est-ce que cela peut être aussi le cas des Chambres d'Agriculture ? Ils ont besoin du secteur professionnel.

Est-ce qu'un élu peut s'engager pour faire vivre un établissement qui est dans une telle démarche ? Au niveau de l'apprentissage les collectivités peuvent-elles s'engager à employer plus d'apprentis ?

Francis Morin, Bergerie Nationale

Il est évident qu'il faut une réciprocité. Il y a un potentiel inexploré de coopérations possibles.

Est-on sûr de créer un poste derrière ?

La question des tuteurs se pose car il faut avoir des professionnels qualifiés et motivés.

Il y a tout un travail de formation en amont.

Pascal Picault, ADAFA (Association pour le Développement de l'Apprentissage Francilien Agricole)

Le développement durable est-il suffisamment abordé dans l'enseignement agricole en techniques paysagères ? On ne forme pas sur comment gérer autrement un espace ouvert. Il faut qu'on nous apprenne à gérer un espace. Vrai problème entre les formations et le monde professionnel. Il faut qu'on soit formés et qu'on ait un marché.

Sébastien Gallais, CFPPA Bougainville

Toutes les formations espaces verts ont des modules UCARE diplômants sur la gestion différenciée pour apporter une nouvelle approche du traitement des espaces verts. Il est clair que pour l'intégration des entreprises les élèves formés aux nouvelles techniques douces plus respectueuses de l'environnement ne sont pas forcément écoutés par leurs employeurs. Les clients payent un service, mais par manque d'information ne veulent pas de cette gestion différenciée.

Il existe un décalage entre les formations qui elles, ont évolué et les attentes de terrain, qui restent assez classiques, notamment en ce qui concerne le paysage. Il y a aussi l'évolution des programmes. Certains modules nécessitent une petite adaptation, comme faire évoluer certaines manières paysagères. Il n'y a pas forcément de révolution à attendre.

Christophe Vezin, UNEP (Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage) Ile France

On peut faire un jardin paysager écologique en tenant compte des éléments écologiques et cela n'existe pas dans les formations. On utilise beaucoup les espèces exotiques.... L'évolution est très lente.

Jean-Paul Teyssandier, Bergerie Nationale

L'adaptation des programmes par le Ministère se fait régulièrement. Le rôle des Etablissements est de promouvoir une pédagogie active au service des territoires et de leurs acteurs. Alors où se trouvent les blocages ? Au niveau des entreprises, au niveau des élus, au niveau des moyens affectés ?

Christophe Vezin, UNEP Ile France

L'UNEP (Union National des Entrepreneurs du Paysage) est pour la prise en compte de l'écosystème, et la prise en compte des essences indigènes. Pour apprendre à gérer le paysage, il n'y a pas d'entreprise pour le faire, mais les CFPPA offrent une formation aux espaces verts avec des modules de gestion différenciée.

Au niveau des entreprises, il leur faut des outils de gestion différenciée des espaces verts. Dans la prise en considération d'une gestion différenciée, ce sont surtout les collectivités (espace vert) qui sont moteurs, plus que les privés.

Les collectivités doivent jouer un rôle moteur : il faut que les entreprises s'y mettent car ce sont elles qui répondent aux appels d'offre.

Proposition pour le PREA : faire un module transversal : vers le public et vers le privé.

Jean-Paul Teyssandier, Bergerie Nationale

Au sujet de la prise en compte des évolutions dans l'appareil de formation, les équipes prennent en compte les adaptations et puis le ministère formalise ensuite en les rentrant dans le référentiel. Ce sont donc les équipes les mieux placées pour innover. Le ministère généralise simplement les innovations utiles. L'innovation est d'autant plus grande que l'établissement agricole est en lien avec son territoire. Cette liaison est le support de la pédagogie active.

Doit on conclure que faute de moyens cette pédagogie active se fait de moins en moins, alors qu'elle est maintenant reconnue, puisque reconnue dans les référentiels?

Francis Morin, Bergerie Nationale

Rien n'empêche, c'est de l'investissement

Il y a aussi les citoyens : il faut faire un travail avec les habitants, de la communication. Mais qui la fait ?

Estelle Gavard, Agence de l'Eau Seine Normandie

Il est important d'insister sur les questions de citoyenneté : c'est ce que l'Agence de l'Eau essaye de développer. Comment en tant que citoyen protéger les ressources en eau ? Cela passe par la connaissance des acteurs d'un territoire. Un protocole pour développer les classes d'eau dans l'enseignement agricole, pour développer un objectif commun a été mis en place.

Dans les établissements scolaires y a-t-il réellement une contrainte liée aux référentiels ?

Samuel Clochard, CHEP

Il y a les modules d'aménagement régional (MAR) et les Modules d'Initiative Locale qui permettent aux établissements de créer des projets avec des partenaires. Les référentiels laissent une souplesse au formateur.

Francis Morin, Bergerie Nationale

La situation des collectivités est très contrastée. Les approches sont différentes : les grandes communes font appel à des bureaux d'études, alors que dans les petites communes on note davantage du « clientélisme ». Il n'y a pas de gens spécialisés pour s'occuper des espaces verts. En ce qui concerne la notion d'éco citoyenneté, il y a des retours très intéressants, les jeunes sont très sensibles à cela.

L'inconvénient est que les bureaux d'étude apportent un regard d'ailleurs qui ne mobilise pas les acteurs du territoire.

Sébastien Gallais, CFPPA Bougainville

Comment on s'y prend pour construire une solution ?

Par exemple de la gestion du problème du Ragondin : il est choquant de ne pas en parler avec la population. La gestion du ragondin permet d'expliquer le territoire, de construire un dialogue au sein de la collectivité, d'établir un lien entre vie et citoyenneté.

Francis Morin, Bergerie Nationale:

Pour les élus, l'important sont les administrés. Il est difficile de plaire à ses administrés et de favoriser le développement durable.

Les établissements et les collectivités jouent un rôle dans l'animation du territoire. Il faut que les établissements soient à l'écoute et fassent des demandes. ...Et c'est dans cette synergie qu'émerge un potentiel formatif, avec du conseil, de la coopération technologique.

Sylvie SALAUN, mairie à Auvers sur Oise (PNR du Vexin)

Auvers est une commune de 7000 habitants. Mme Salaün travaille avec des gens très différents dans le cadre de son mandat pour une charte paysagère. Il y a une idée de « co-évolution » entre le bureau d'études et la mairie. Evolution avec le cabinet puis avec les administrés. Elle travaille beaucoup avec le Parc mais pas avec les écoles. Très récemment, une personne a été embauchée mais son profil est trop espaces verts classique. Il y a un problème de formation et de recrutement au niveau des collectivités locales.

Valérie Kauffmann, CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) 91

Le CAUE joue un rôle important au niveau de la formation. Il est en pointe avec le chantier «je jardine ma ville ». Par exemple, à Auvers sur Oise, le fleurissement est fait avec les habitants.

A St Germain il y a également des liens avec le CAUE.

Jean-Paul Teyssandier, Bergerie Nationale

L'animation est un volet très important. Il faut être capable de savoir détecter où sont les compétences.

Par exemple, les associations de protection de l'environnement rassemblent beaucoup de compétences. Il y a eu des associations laminées par la réduction des moyens avec comme conséquence le problème de la perte de compétences pour tous.

Christophe Vezin, UNEP Ile France

Un personnage transversal, l'ancien maire adjoint de la ville de Nantes est retourné dans la vie associative. Il y a des résistances.

Dans la gestion des territoires les régions ont une place importante avec des outils comme le SDRIF, représenté par M Vampouille.

M. Picault, Directeur de l'ADAF

Quelle est l'importance du SDRIF ? Le SDRIF est prescriptif et pas la carte. Si pas prise en main par les politiques jusqu'au bout.... Il y a un flou artistique. Les PLU sont clairement délimités, il y a un zonage.

Quelle est la place des PLU par rapport au SDRIF ?

Francis Morin, Bergerie Nationale:

Le SDRIF est quand même contraignant. Il devra valider les PLU.

Par rapport à l'étalement urbain, faut-il densifier ? Y a-t-il eu un débat ?

Jean-Paul Teyssandier, Bergerie Nationale

Il est souhaité de mettre en oeuvre une pédagogie active. La difficulté est de trouver un projet extérieur lié aux établissements agricoles. Comment faire pour que tous les ans chaque collectivité territoriale propose des thèmes aux établissements agricoles ?

La recherche de tels projets prend beaucoup de temps aux enseignants. Les collectivités, les Parcs, ne pourraient-ils pas proposer directement aux établissements scolaires des projets qui pourraient mobiliser une vraie pluridisciplinarité avec les enseignants ?

Comment associer nos forces pour les utiliser de façon astucieuse ?

- Partenariat entre les établissements d'enseignement scolaire et les entreprises qui sont sur le terrain (pédagogie active) via un projet extérieur

- Fonction de ressource et de conseil des établissements auprès des collectivités
- L'éducation et l'animation citoyenne passe par la rencontre des acteurs du territoire (élus, ...), un travail avec les Parc, les Ecoles, les CAUE (efficace dans l'aménagement et le D.D.) Mais comment mettre en place ?
- Citoyenneté signifie t-elle implication ?
- Comment construire collectivement, comment approcher cette diversité ?

Frédéric POUZERGUES, PNR Chevreuse :

Les Parcs, et notamment le PNR de Chevreuse, avec une logique de révision de la charte et une logique d'élargissement, offrent des possibilités intéressantes de partenariat avec les établissements de formation. Les PNR sont intéressés par de tels partenariats et offrent un terrain d'expérimentation et d'étude. Mais il faut définir les moyens qu'il y a derrière.

CONCLUSIONS :

Il ressort de l'ensemble de la discussion les questions suivantes :

- Comment faire un paysage différent ?
- Quelle médiation avec les acteurs ?
- Comment développer les partenariats ?
- La sensibilisation des jeunes au territoire.

Elle peut se faire à travers de choses très simples (par exemple dans une situation où jeunes ne comprennent pas grand choses du pays où ils sont, au travers de gestes premiers, tels que la taille : formidable objet de rencontre culturelle).

- les échanges entre enseignement agricole et les collectivités locales sont nécessaires, les acteurs doivent s'investir dans des projets communs